REPRODUCTION INTERDITE - DOCUMENT NON CONTRACTUEL



Modèle	MED	NF	Agent extincteur	T° limites d'utilisation	Foyers types (1)
E45A1FF		EA45 184 992	45 litres : Eau 44,46 L + Additif 0 fluor 0,54 L	+5°C/+60°C	A - IV B



www.margue-nf.com

11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint Denis Cedex Site internet: http://www.maraue-nf.com Email: certification@afnor.org









(litre)	
Longueur (L)	545
Largeur (I)	505
Hauteur (H)	1050
Année de fabrication	Marquage avec année de fabrication au dos

Volume

Matériel chargé destiné exclusivement à l'usage d'extinction pour les feux indiqués.

Se reporter aux instructions figurant sur l'appareil Ne pas utiliser en présence de courant électrique

EXPLICATION DE LA NATURE DES FOYERS



(1) Efficace sur feux de matériaux solides : Ex : 34 A, foyer type constitué de 14 niveaux de barres de bois (largeur fixe 0,5m, longueur 3,4m)



(1) Efficace sur feux de liquides ou solides liquéfiables : Ex : IVB, foyer type 233B (233L de liquide) et de 4 foyers satellite 21B (21 L de liquide) Soit une surface de près de 10M2

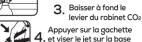
MISE EN SERVICE ET LIMITE D'EMPLOI



Dérouler le tuyau. Ne pas basculer l'appareil.



de sécurité.



2. Enlever la goupille

Appuyer sur la gachette et visér le jet sur la base des flammes.

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Ne pas démonter

Ne pas soumettre à des chocs ou heurts violents Ne pas exposer l'appareil à une source de chaleur

Ne pas exercer une action mécanique ou thermique sur l'appareil Ne pas réparer, usiner, souder, percer, meuler le récipient

La marque (NF) appliquée aux extincteurs, c'est l'assurance d'une qualité constante vérifiée par tierce partie s'appuyant sur un réseau de compétences de professionnels.

Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (Système de Management de la Qualité du titulaire, contrôle des productions, audits et essais de surveillance...) elle apporte à l'utilisateur final toutes les garanties de conformité des produits certifiés

La marque NF - EXTINCTEURS atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 074.

Pour qu'un extincteur puisse, dans le temps, assurer sa pleine efficacité, il faut qu'il soit installé correctement, vérifié et entretenu périodiquement. Il doit être maintenu en bon état de fonctionnement conformément aux normes et règles techniques en vigueur. Ces marques attestent :

- La conformité à la directive équipements sous pression 2014/68/UE,
- La conformité aux règles de certification NF extincteurs et à la norme EN 1866-1 & 2, son aptitude à l'emploi et son efficacité à éteindre les feux.
- Les valeurs des caractéristiques énoncées dans cette fiche.
- La conformité aux règles Maritimes IMO et convention SOLAS

DIRECTION GENERALE BP 9 -01121 Montluel cedex - France Tél: +33 (0)4 72 25 33 00 contact@desautel.fr - www.desautel.fr



DONNEES DU FABRICANT						
CARACTERISTIQUES GENERALES						
Ensemble type PED 140 Appareil sous pression au moment de l'emploi						
Volume réservoir (V)	56 L					
Poids moyen de l'extincteur chargé	91 kg					
Fluide Groupe 2 PED	Eau + Additif + CO2					
Diamètre nominal extérieur	Ø350					
Matériau du réservoir et de la robinetterie	Acier carbone					
Pression maximale à 60°C (PS)	16,4 bar					
Pression d'épreuve (PT)	25 bar					
*Bouteille Auxiliaire CO2 Cart.	0,45 kg					

FICHE INFORMATIVE



EXTINCTEURS SUR ROUES A EAU 45L ZERO FLUOR

01/2024

6080903

1/2

INSPECTIONS. MAINTENANCE

La nature et la périodicité des opérations de maintenance doivent être réalisées suivant les règles en vigueur du pays et les notices de maintenance fournies par le fabricant.

Inspection réalisées par l'utilisateur ou l'exploitant :

Cette inspection s'effectue sans démontage de l'extincteur, elle consiste essentiellement à vérifier l'absence d'anomalie et s'assurer la conformité de l'appareil à l'état initial de son installation.

La fréquence d'inspection préconisée est de 3 mois, elle est cependant définie par l'utilisateur ou l'exploitant en fonction du degré d'utilisation et de l'environnement dans lequel l'appareil a été installé.

Il convient essentiellement de s'assurer que l'extincteur puisse remplir pleinement ses fonctions à tout moment et en toute sécurité - Principales vérifications :

- Absence de choc, de déformations sur le réservoir et la et les accessoires, robinet, flexible
- Bon état du revêtement, absence de corrosion externe
- Visibilité du mode d'emploi sur l'appareil
- Présence de la goupille de sécurité et du scellé plastique, bon état de l'ensemble.
- Onformité règlementaire, dernière date de vérification

Vérifications, maintenance et remplissage

Ces opérations doivent être effectuée par un personnel qualifié et compétent sous la responsabilité de l'exploitant.

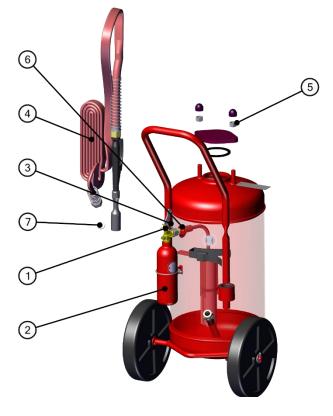
Elles sont réalisées périodiquement en fonction des règles en vigueur du pays et après chaque usage.

Après chaque usage même partiel, l'extincteur doit faire l'objet d'un rechargement.

Les pièces et les parties de pièces utilisées pour le remplacement doivent être conformes aux prescriptions du fabricant.



- Ne pas jeter la charge dans les égouts ou dans les cours d'eau.
- En fin de vie, faire procéder à la récupération de l'ensemble par une société agréée pour destruction et recyclage des composants.



Repère	Désignation	
1	Robinet CO2 à levier avec disque de rupture	
2	Bouteille CO2	
3	Goupille de sécurité et scellé plastique. Flexible avec lance mitraillette Bouchon obturateur avec écrous M16	
4		
5		
6	Tube de raccordement CO2	
7 Opercule d'étanchéité		



TRANSPORT ET STOCKAGE

Cet extincteur fait l'objet d'une exemption au titre de l'ADR (Réglementations de transport international de marchandises dangereuses par route) code ONU UN1044 dispositions spéciales

Il doit être transporté dans un emballage extérieur solide et calé de façon à résister aux chocs et aux phénomènes d'accélération et décélération du véhicule durant le transport.

Transport maritime: IMDG étiquette du danger 2.2 UN1044

Transport aérien: IATA étiquette du danger 2.2 UN1044

Le stockage de l'appareil doit être fait en position d'utilisation tel que présentée ci-contre, à l'abri d'une source de chaleur et dans les températures comprises entre +5+c et 45°c.



Les extincteurs sont destinés à la protection des personnes et des biens.

Afin que l'appareil puisse remplir pleinement ses fonctions sans risque pour l'utilisateur, il est impératif que les opérations d'installation, d'entretien et de maintenance, soient confiées à des personnes compétentes et qualifiées.

L'installation doit être réalisée conformément aux règles en vigueur.

- A l'abri d'une source de chaleur
- A l'abri des agents corrosifs, des chocs et heurts éventuels
- Facilement accessible et repérable
- Hauteur d'accrochage recommandée 1,20 m à la poignée



INFORMATION SUR L'AGENT EXTINCTEUR

L'agent extincteur peut être constitué d'une charge d'eau, d'une charge d'eau et d'un additif en prémélange.

Ces produits sont irritants pour la peau et les yeux, en cas de contact avec la peau, laver abondamment la zone affectée à l'eau propre et du savon.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement à l'eau propre tiède durant 15 mn.

Consulter un médecin si l'irritation persiste. Consulter la FDS disponible

DIRECTION GENERALE BP 9 -01121 Montluel cedex - France Tél: +33 (0)4 72 25 33 00

contact@desautel.fr - www.desautel.fr



